

Technicien d'études du bâtiment : option B : Assistant en Architecture

RNCP5640 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	BAC PRO — Baccalauréat professionnel
Code(s) NSF	230
Formacode(s)	31685, 22294, 35005
Code(s) ROME	F1202
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2023

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE · SIRET : 11004301500012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire du baccalauréat professionnel Technicien d'études du bâtiment : option Assistant en Architecture, exerce ses activités en priorité dans les entreprises d'architecture et de maîtrise d'oeuvre, mais peut aussi être accueilli au sein des collectivités territoriales, dans des grands groupes publics ou privés, chez des donneurs d'ordre institutionnels, des architectes d'intérieur.... La mission principale de ce technicien collaborateur en architecture est de traduire graphiquement les projets architecturaux. Les fonctions exercées sont liées aux phases de déroulement d'un projet architectural :

- phase d'avant-projet : esquisses, études préliminaires, avant-projets sommaires et définitifs et autorisations de construire
- phase de projet : CAO et DAO, dessins architecturaux, études techniques, réalisation de maquettes et assistance au maître d'ouvrage
- phase de réalisation : dessins d'exécution, assistance à l'exécution des marchés de travaux et à la réception des ouvrages.

Suivant l'importance et l'organisation de l'entreprise d'accueil de ce technicien, son intervention se situe à tous les niveaux de l'acte de construire comme l'élaboration du dossier de définition, la consultation des entreprises, l'analyse des offres, la préparation des travaux, le suivi de la réalisation ou la réception des ouvrages et ce, sous le contrôle de sa hiérarchie.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire du baccalauréat professionnel Technicien d'études du bâtiment : option Assistant en Architecture, exerce ses activités en priorité dans les entreprises d'architecture et de maîtrise d'oeuvre, mais peut aussi être accueilli au sein des collectivités territoriales, dans des grands groupes publics ou privés, chez des donneurs d'ordre institutionnels, des architectes d'intérieur.... La mission principale de ce technicien collaborateur en architecture est de traduire graphiquement les projets architecturaux. Les fonctions exercées sont liées aux phases de déroulement d'un projet architectural :

- phase d'avant-projet : esquisses, études préliminaires, avant-projets sommaires et définitifs et autorisations de

construire

- phase de projet : CAO et DAO, dessins architecturaux, études techniques, réalisation de maquettes et assistance au maître d'ouvrage
- phase de réalisation : dessins d'exécution, assistance à l'exécution des marchés de travaux et à la réception des ouvrages.

Suivant l'importance et l'organisation de l'entreprise d'accueil de ce technicien, son intervention se situe à tous les niveaux de l'acte de construire comme l'élaboration du dossier de définition, la consultation des entreprises, l'analyse des offres, la préparation des travaux, le suivi de la réalisation ou la réception des ouvrages et ce, sous le contrôle de sa hiérarchie.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

entreprises d'architecture et de maîtrise d'oeuvre, collectivités territoriales, donneurs d'ordres institutionnels, grands groupes publics ou privés, entreprises du paysage, architectes d'intérieur.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Collaborateur d'architecte; dessinateur du BTP; dessinateur d'aménagement paysager; dessinateur d'aménagement d'intérieur.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	2 584 €
Familles professionnelles (FAP)	B6X74 — Conducteurs de travaux et chefs de chantier non cadres · tension 5/5 (Très élevée) B7X92 — Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres) · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	13 350
Jugés difficiles à recruter	66 %
Emplois saisonniers	2 %
Familles professionnelles (FAP)	B6X74 — Conducteurs de travaux et chefs de chantier non cadres B7X92 — Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury, présidé par un enseignant chercheur, est composé: - de professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité, d'au moins un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre

de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage;

- pour un tiers au moins d'employeurs et de salariés membres de la profession intéressée par le diplôme

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

idem

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2023
-------------------------------------	------------

Date de dernière délivrance possible	31/08/2023
--------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP38317

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Autres sources d'information: CNDP

ONISEP

<http://www.cndp.fr>

<http://www.cereq.fr>

<http://www.onisep.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/5640/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	5
----------------------	---

Montant total engagé	10 873 €
----------------------	----------

Coût moyen par dossier	2 175 €
------------------------	---------

Durée moyenne	459 h
---------------	-------

Période	09/2020 – 09/2021
---------	-------------------

France compétences	65 %
--------------------	------

France Travail	35 %
----------------	------

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.